



N° réservation - Nom

**CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL NAUTIQUE – PRESTATION A LA JOURNEE**

Entre la **SARL AVENTURE OUTDOUR** (le Loueur) représentée par M. ALCOURT Joris et le Client ci-après désigné, il est convenu que la SARL Adventure Outdoor met à disposition du Client du matériel de navigation (canoës et/ou kayak et/ou stand up paddle, gilets d'aide à la flottabilité, pagaies, bidons) pour une navigation sur la Loire, le Loiret ou le canal d'Orléans dans les conditions définies ci-dessous et selon les clauses du présent contrat et des Conditions Générales de Vente.

Date prestation \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2024

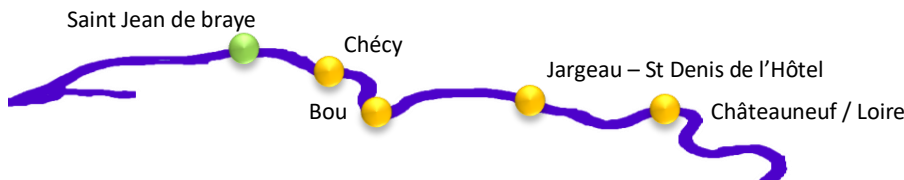
**LE CLIENT**



Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
Responsable \_\_\_\_\_  
groupe \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP/ Ville \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

Nombre participants \_\_\_\_\_ Adulte(s) \_\_\_\_\_ enfants (<12 ans) \_\_\_\_\_

**PRESTATION – PARCOURS – AVENTURE D'UN JOUR**



**TOTAL PRESTATION**  
€

**Retour à Saint Jean de Braye (Pointe Saint Loup) avant 18h00**

**ATTESTATION D'AISSANCE**



A écrire par le client : « Je soussigné (nom, prénom) atteste que toutes les personnes listées au présent contrat savent nager et ne présentent pas de contre-indication à la pratique des activités nautiques proposées. »

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



**Le Client a lu et accepté les Conditions Générales de Vente et déclare les accepter sans réserve.**



**Signature du client**

Contrat rédigé en un seul exemplaire

## LE MATERIEL MIS A DISPOSITION

Aventure Outdoor met à disposition le matériel listé en annexe, au Client, qui accepte et reconnaît l'avoir reçu en état satisfaisant de pratique, conforme à sa destination. A minima, cette liste est constituée d'une ou plusieurs embarcations (canoë, kayak, stand up paddle), un gilet d'aide à la flottabilité par personne, une pagaie par personne, un bidon ou sac étanche par embarcation. Par ailleurs, il est précisé que le loueur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation des ou du bidon(s) par le Client, et les Participants en raison d'un défaut de fermeture ou d'attache en cours de transport ou tout défaut d'étanchéité.

## OBLIGATION DES PARTIES (rappel des conditions générales de vente)

### Aventure Outdoor s'engage

- A ne pas louer à une personne seule ; à ne pas louer à tout mineur sauf si celui-ci est accompagné par une personne majeure.
- à faire attester sur l'honneur pour chaque participant la notion de savoir nager 25 mètres et d'être capable de s'immerger.
- à informer le Client de l'ensemble de ses obligations décrites précisément ci-dessous.
- à donner les consignes de sécurités en début de prestation.

Le Client, s'engage, pour sa personne ainsi que pour l'ensemble des participants qu'il représente :

- à ce que chacun sache nager 25 mètres et soit capable de s'immerger.
- à ce que chaque personne porte un gilet d'aide à la flottabilité et des chaussures fermées pendant toute la période de navigation.
- à ce que tous les participants de moins de 12 ans soient accompagnés par une personne majeure
- à restituer dans leur état originel au Loueur l'ensemble du matériel objet de la présente prestation.
- à avoir souscrit un contrat de responsabilité civile vie privée en cours de validité au jour de la location.
- à ne pas avoir de contre-indication physique ou psychique à la pratique de l'activité.
- à ne pas naviguer en état d'ébriété ; à ne pas transporter ni consommer d'alcool ou de stupéfiants durant la location.
- à s'interdire : de naviguer avec un enfant de moins de 6 ans, de porter des bottes et des vêtements munis d'élastiques ou de sangles, d'abandonner son matériel nautiques et ses détritrus sur le parcours ainsi que de pénétrer sur les propriétés privées et réserves ornithologiques dont l'accès est interdit.
- à accepter que les photos sur lesquelles il figure puissent être utilisées uniquement à des fins professionnelles par le Loueur sans que ce dernier ne puisse les commercialiser.
- à rembourser au loueur le montant du matériel perdu ou ayant subi une détérioration majeure selon les tarifs unitaires indiqués dans les conditions générales de vente.

## LISTE DES PARTICIPANTS



1	.....	11	.....
2	.....	12	.....
3	.....	13	.....
4	.....	14	.....
5	.....	15	.....
6	.....	16	.....
7	.....	17	.....
8	.....	18	.....
9	.....	19	.....
10	.....	20	.....

Règlement prestation					
Espèces	CB	ANCV	En ligne	Autre	Total